



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Reflexions, Sentences, Ou Maximes Royales & Politiques

Nieremberg, Juan Eusebio

Amsterdam, 1671

Premiere Decade.

urn:nbn:de:hbz:466:1-11356

REFLEXIONS,

*Sentences, ou Maximes**Royales & Politiques.*

PREMIERE DECADE.

I. **L**A souveraine authorité est, à en parler sans déguisement, un fardeau également pesant & honorable; un Prince doit se persuader qu'il n'est assis sur le thrône qu'afin de mieux travailler, & nullement pour se reposer. Estant seul de ce rang suprême, il a à ménager les interests de plusieurs, & il faut qu'il s'efforce de leur procurer tout le bien imaginable. Il

A est

2 *Reflexions, ou Maximes*
est de certains métiers fort pe-
nibles & tres-difficiles , que
l'on exerce neanmoins quand
on est assis ; & Philippe II, ce
sage & prudent Monarque,
avoit coûtume de dire, que
l'occupation d'un Roy avoit
beaucoup de rapport avec le
métier d'un Tisseran. En ef-
fet, comme cet ouvrier estant
assis en apparence fort com-
modément , travaille des
mains, des pieds, de la bou-
che, & de tout son corps ; ain-
si il ne doit y avoir aucune
puissance dans l'ame d'un
Souverain, qui ne soit conti-
nuellement appliquée pour la
bonne conduite de ses Estats,
& pour l'utilité & le repos de
ses sujets.

II. Un

II.

Un Prince qui veut gouverner comme il faut les peuples qui luy sont souûmis, doit s'étudier premierement à faire regner chez soy la raison. Quelle honte, & quelle infamie pour un homme qui a sous sa domination des peuples sans nombre, de se voir réduit à obeir en esclave à ses propres desirs ? quand c'est la passion qui gouverne, toutes choses tombent inévitablement dans le desordre & dans la confusion. Il n'est point de monstre plus horrible qu'un corps sans teste ; or voila justement ce qui arrive dans un Estat, quand le Souverain n'écoute

4 *Reflexions, ou Maximes*
coute plus son devoir, & qu'il
méprise la raison & la justice.

III.

La véritable prudence est le plus ferme appuy d'un Estat; mais on le defend incomparablement mieux par esprit & par adresse, que par la force; & c'est plutôt l'habileté de ceux qui gouvernent, qui le conserve, que les places fortes, & les nombreuses garnisons que l'on entretient sur la frontière. La prudence suppose une parfaite connoissance des choses dans leur fond, & elle sert à découvrir tout ce qui peut arriver, & jusques aux moindres accidens.

IV. Un

IV.

Un Souverain ne peut ni sûrement ni prudemment commettre quelqu'un pour exercer entièrement sa fonction. Il n'est pas fort rare de trouver des gens plus sages, plus éclairés, & plus capables de remplir cette haute dignité, que le Roy, mais on n'en trouvera jamais choisis de Dieu comme luy pour gouverner les peuples. Le Souverain de tous les Monarques ne manque point d'assister très-particulièrement les Rois, sa providence travaille continuellement pour eux, d'autant qu'il les a choisis afin de s'en servir comme de mer-

A 3 veil-

6 *Reflexions, ou Maximes*
veilleux instrumens pour l'e-
xecution de ses plus nobles
desseins; les graces qu'ils re-
çoivent de Dieu sont plus fre-
quentes & plus abondantes
que toutes celles qu'il accorde
aux particuliers. C'est unique-
ment aux Rois & aux Souve-
rains, à qui il donne un Ar-
change, ou plusieurs Anges
pour les garder & les aider à
bien gouverner leurs Estats; &
il est important que l'on sça-
che, que les Rois peuvent
bien se décharger du poids
des affaires sur leurs ministres,
& choisir quelques-uns des
plus capables de leurs sujets
pour travailler en leur place,
mais qu'ils n'ont pas le pou-
voir de commander aux An-
ges

ges que Dieu leur a donnez,
& qu'il semble n'avoir voulu
appliquer qu'à cette fonction,
de passer jusques en la person-
ne de ceux qu'ils veulent
choisir pour gouverner l'Es-
tat.

V.

Il ne faut pas qu'un Prince
regarde la royauté comme un
bien qui luy est venu par suc-
cession, ny comme une fa-
veur extraordinaire de la for-
tune, & un heureux coup d'é-
toile, mais il la doit confide-
rer comme l'affaire de Dieu &
une commission de la dernie-
re importance qu'il luy a dai-
gné confier. Les Rois de Per-
se n'avoient pas autrefois la

8 *Reflexions, ou Maximes*
liberté de reposer autant de
temps qu'ils l'eussent bien de-
siré; un officier venoit les ré-
veiller tous les jours de grand
matin, & il estoit obligé de
dire au Prince; Seigneur, le-
vez-vous promptement, afin
de travailler aux affaires que
Dieu vous a mises entre les
mains. Un Prince Chrestien
doit profiter de cet avertisse-
ment que sa propre conscien-
ce ne manque pas de luy don-
ner, & il ne doit point regar-
der sa condition comme un
estat plein de douceur & de
felicité pour luy, mais plutôt
comme un employ tres-diffi-
cile, & une charge qui doit
l'occuper incessamment.

V I. Re-

VI.

Regner, est une chose tres-difficile & tres-dangereuse tout ensemble. Les sujets donnent la meilleure partie de leur vie au travail, ils sont retenus dans le devoir par les loix, & ils ont des amis sinceres qui les reprennent quand ils font mal. Tout cela manque aux Rois & aux Souverains, dit Isocrate; la necessité ne les oblige point de travailler, leur grande puissance les met audessus des loix, & la Majesté qui les environne, ébloüit tellement ceux qui les approchent, qu'ils n'osent leur dire la verité, ny leur marquer leurs defauts; sans doute

A 5

que

10 *Reflexions, ou Maximes*
que leur besoin est extrême,
& leur condition plus fâcheu-
se que l'on ne se l'imagine;
Mais il faut que leur vertu
supplée à tout ce qui leur
manque.

VII.

Un Prince n'a rien à crain-
dre, quand il tient toujourns sa
Majesté & sa Couronne entre
la crainte de Dieu, & l'affec-
tion des peuples. Que le Roy
craigne Dieu, & qu'il tâche de
gagner les cœurs de ses sujets,
il sera chéri de Dieu & des
hommes. Qu'il se donne à
Dieu sans reserve, Dieu le
comblera de toutes fortes de
benedictions, & il luy donne-
ra le cœur de tous les hom-
mes.

Royales & Politiques. II
mes. Enfin si le Roy s'étudie
à devenir bien-faisant, doux,
careffant, humain envers tous
ceux qui sont sous sa domina-
tion, je l'assure que son regne
sera le plus tranquile, & le
plus heureux du monde.

VIII.

Il n'est rien dont un Prin-
ce ait plus de besoin, que de
Dieu; & entre toutes les crea-
tures raisonnables, il n'en est
point qui ait un si grand be-
soin de Dieu, que celuy qui
commande aux autres avec u-
ne souveraine autorité: Il
est donc clair que son premier
soin doit estre de bien servir
Dieu luy-même, & de le fai-
re honorer dans son Royau-

A 6 me.

12 *Reflexions, ou Maximes*
me. On est digne de commander aux hommes, quand on sçait obeir parfaitement à Dieu, mais on ne merite pas de gouverner, quand on s'oublie que l'on est sujet de Dieu, qui est le Premier & le Souverain de tous les Monarques. Un Prince qui s'efforcera de contenter Dieu, & qui prendra soin de toutes les choses qui regardent son service, peut s'assurer que Dieu benira ses entreprises, & qu'il aura même un soin tout particulier de ses affaires temporelles.

IX.

La Foy & la Religion sont l'appuy le plus ferme, & le plus solide fondement d'un Empire ;

pire ; l'Estat s'augmente à mesure qu'elles prennent de l'accroissement, & leur diminution est cause que dans un Royaume les choses tombent en decadence, & deperissent insensiblement. Que le Prince sçache que c'est particulièrement à la foy qu'il est redevable de la soumission tres-parfaite qu'il trouve dans l'esprit des peuples ; mais en recompense, la foy exige du Prince l'établissement de ses mysteres, de ses veritez & de ses ceremonies. La foy n'a point de sujet plus legitime qu'un Roy, c'est de la hauteur & de la grandeur d'un Souverain qu'elle reçoit tout son lustre & son plus vif éclat ;

14 *Reflexions, ou Maximes*
mais il faut dire aussi que le Prince n'a point de meilleure defense, ny de protection plus forte contre tous ses ennemis, que les veritez infaillibles & les maximes incontestables de la foy. Où la foy fleurit, là regne une politique toute sacrée & toute sainte; mais où elle est dans le mépris & dans le rabais, là il ne peut y avoir de politique fort juste, ny fort heureuse; car bien loin de renverser l'ordre des choses, en se servant de la Religion comme d'un moyen, & regardant l'autorité suprême & le gouvernement absolu comme son unique but & sa fin, elle employe, au contraire, les forces de l'Estat & la souveraine
ne

ne puissance comme de tres-excellens moyens, afin d'établir la solide pieté & la véritable Religion, & voila la seule fin qu'elle se propose.

X.

Etendre la Religion parmi les infidelles, c'est une noble & glorieuse occupation pour un Roy, & qui luy convient tres-fort; mais il reüssira tout autrement & gagnera bien davantage avec la foy, qu'en poussant fort loin ses conquestes par la force de ses armes. Je sçay qu'avec de puissantes armées on peut reduire des nations entieres, & leur faire ployer le coû en les chargeant de fers; mais la Religion

16 *Reflexions, ou Maximes*
ligion se soumet tout un
Royaume sans faire la moindre violence à personne, & gagne le cœur des plus opiniâtres. Quand on use de cet innocent artifice, la sujettion paroît douce à ceux qui sont vaincus, ils ont de la joie de se voir réduits de la sorte, & ils ne peuvent s'empêcher d'aimer les personnes qui leur ont osté la liberté. Ils se croient même obligez de rendre graces à la divine providence, de ce qu'il luy a plû se servir des armes & des combats, comme d'un excellent moyen pour leur ouvrir enfin les yeux de l'esprit, & leur faire goûter les admirables veritez que la foy cache dans son obscurité

rité

Royales & Politiques. 17
rité si myfterieuse & si fe-
conde.

II. D E C A D E.

XI. **C**E fut un sentiment
digne d'une ame
vraiment Royale, que celuy
qu'eut autrefois l'illustre Pe-
lopidas, quand il répondit à
ceux qui le conjuroient fort
pressément de se vouloir
ménager davantage, & de ne
pas exposer si librement sa vie;
cet avis est bon à donner à un
particulier, qui a raison de se
conserver & de travailler uni-
quement pour soy; mais il
n'est nullement propre à un
Roy, qui ne doit avoir égard
qu'au bien de ses sujets, & qui
est obligé de négliger ses pro-
pres.